

Paris, le 6 juin 2007

Madame la ministre,

Durant des semaines, les archéologues se sont mobilisés massivement pour que soit mise en œuvre une véritable politique d'archéologie préventive qui ne soit pas dépendante de moyens humains et financiers étriqués. Faute de quoi, c'est une masse considérable de données scientifiques qui seront perdues à jamais.

Le 14 mars dernier, à l'issue d'une journée de mobilisation de très grande ampleur, qui a vu plus de mille archéologues manifester à Paris, votre prédécesseur a pris des engagements pour répondre aux besoins immédiats de l'archéologie préventive :

- un accord de méthode sur une autorisation de recrutement exceptionnel d'emplois CDD pour les fouilles dans les cas d'urgences avérées sur le principe d'une évaluation croisée et permanente des besoins,

Parallèlement,

- mise en place d'un dispositif alimenté et validé par l'INRAP et la direction de l'architecture et du patrimoine pour une actualisation permanente du plan de charge de l'établissement, pour servir notamment à l'élaboration du budget prévisionnel 2008.

Au conseil d'administration du 23 mai 2007, les représentants des tutelles ministérielles de l'INRAP ont annoncé que le plafond d'emploi de l'établissement était fixé à 1853 ETP pour l'ensemble de l'année 2007, ce qui, sur la base du constat partagé présenté aux organisations syndicales le 4 avril est notoirement insuffisant pour répondre aux situations les plus urgentes. En outre, une telle prise de position est contraire aux dispositions arrêtées par la circulaire DAPA/DAG du 4 mai 2007.

Aujourd'hui, faute d'emplois en nombre suffisants, la plupart des chantiers de fouilles sont en sous-effectif tandis que des dizaines d'opérations d'aménagement sont suspendues dans l'attente de la réalisation d'opérations d'archéologie préventive.

C'est pourquoi les organisations signataires souhaitent savoir de façon urgente si le gouvernement auquel vous appartenez entend tenir les engagements pris le 16 mars dernier même si ces mesures immédiates ne sauraient tenir lieu de solution définitive en terme d'emplois.

D'ores et déjà, elles appellent tous les personnels de l'archéologie à se réunir en assemblée générale le 12 juin prochain pour apprécier les réponses que vous apporterez à cette question.

Dans l'attente d'une rencontre avec vous-même ou avec votre cabinet, veuillez agréer, madame la ministre, l'expression de nos salutations syndicales.

La présente correspondante vaut préavis de grève à compter du 12 juin 2007.

Valérie Renault Solange Lauzanne Roger Martinez Vincent Blouet Tahar Ben Redjeb

SGPA CGT

SNAC FSU

SNAC FO

SNSD CGT

SUD CULTURES SOLIDAIRES



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**Bureau
du cabinet**

ATTESTATION

Je soussigné M. Frédéric SALLET, chef du bureau du cabinet, atteste avoir reçu des syndicats SGPA CGT SUD CULTURE SOLIDAIRES SNAC FSU SNAC FO SNSD CGT un préavis de grève à compter du 12 juin 2007 adressé à Mme Christine Albanel, Ministre de la culture et de la communication, porte-parole du gouvernement.

Affaire suivie par

poste

Références

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

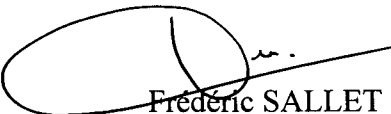
A Paris, le

06 JUIN 2007

3, rue de Valois
75033 Paris Cedex 01
France

Téléphone 01 40 15 80 00
Télécopie 01 42 61 35 77
Télex 215-134 F

Le chef du bureau du cabinet



Frédéric SALLET